

## Attention aux arnaques !

*« En cette fin d'année, les arnaques sont nombreuses pour vous vendre des calendriers à domicile. Durant cette période de confinement, le démarchage auprès des particuliers a été souvent suspendu notamment pour les pompiers, agents des ordures ménagères ou facteurs. Vous devez donc adopter la plus grande prudence face à ces démarcheurs ainsi qu'un certain nombre de bons réflexes. »*

Pour vous prémunir des faux vendeurs qui se réclament de divers organismes (Poste, pompiers, éboueurs, associations caritatives, mairie ou communauté d'agglomération...) et qui cherchent à vendre des calendriers qui n'ont aucun lien avec ces organismes, *Service-Public* vous rappelle quelques règles simples :

- ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile ;
- demander au vendeur sa carte professionnelle ;
- vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier ;
- ne pas hésiter à alerter les personnes âgées ou isolées de votre entourage de ce genre de démarchage ;
- signaler tout comportement suspect ou insistant au 17.

[La question de la semaine -Faux vendeurs de calendriers : comment se protéger ? | service-public.fr \(service-public.fr\)](#)